



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE COMPTE RENDU 29 JUIN 2022

L'assemblée générale est ouverte à 20 heures 11 minutes.

15 adhérents présents et 12 pouvoirs : au total 27 voix

Paul TANINI, Président, salue l'ensemble des adhérents présents et Carine PUIL qui représente la municipalité ; il propose de démarrer l'assemblée générale.

1 – RAPPORT MORAL

Paul commente le document distribué aux personnes présentes :

- Rappel des conditions de fonctionnement du foyer rural et notamment de sa vie statutaire
- Un regain du nombre d'adhérents par rapport à l'année passée impactée par la COVID mais les chiffres des années glorieuses (2018, 2019 et 2020) sont loin d'être atteints.
- Sur les 176 adhérents 152 adultes (dont 5 sans activité) et 24 enfants de –16 ans.
- L'incitation financière a fait son effet mais les chiffres sont encore relativement bas.
- La répartition par activité montre une évolution exceptionnelle du scrabble de 8 à 23, de la randonnée.
- Une nouvelle activité a vu le jour : la sculpture sur bois.
- La répartition hommes / femmes continue à s'amplifier (plus que 21 % d'hommes).
- Paul s'inquiète également de l'évolution de la pyramide des âges au sein des différentes activités qui fait la part belle aux + de 60 ans (65%).
- La représentation des adhérents de la commune à hauteur de 45,5 % amène également à réfléchir.

Carine PUIL et Franck MILBEO tentent de rassurer Paul en indiquant que les 40-60 ans d'aujourd'hui seront plus disponibles dans quelques années une fois les enfants élevés.

Paul présente ensuite les activités. Chaque responsable avait écrit quelques lignes sur le déroulement, l'ambiance, le nombre de participants et les besoins éventuels.

A noter que le théâtre a pu reprendre ses répétitions en vue des soirées cabaret.

2 activités posent problème :

- la gymnastique adultes « Pilates » du jeudi soir : le nombre de 4-5 sur l'année avec des baisses à 2 voire 1 participant pose question. Est-ce possible de pérenniser l'activité proposée par un professionnel rémunéré 1h par semaine avec si peu de participants ?
- les sorties culturelles : 85 inscriptions au total sur l'année sachant que cela représente 20 personnes au total puisque plusieurs sont sur toutes les sorties. Ajouté à cela un nombre insuffisant d'inscrits sur certaines sorties qui amène à annuler : cette activité est très compliquée à gérer et demande beaucoup d'investissement.

Une nouvelle activité a été accueillie au sein du foyer rural en cours d'année.

Elle a été suivie par 4 personnes qui pratiquaient auparavant à Plougasnou et se sont retrouvées sans local. Aucune communication n'a été faite sur cette activité qui était en phase de test.

Concernant les événements organisés par le foyer rural, certains ont dû être annulés (soirées cabaret, galette des rois) d'autres ont connu un franc succès : forum, chocolats de Noël, bal country, chasse aux œufs, journée de l'amitié patchwork, mystery pédestre (participants de toutes les générations).

Le concert chorale au profit des pupilles des pompiers est reporté au dimanche 2 octobre.

Le projet « balade verte en Garlan » continue son chemin. 3 tables de pique-nique sont installées sur le circuit + 1 installée par un propriétaire.

Paul remercie l'équipe des bénévoles et la municipalité pour l'entretien des circuits.

2 – ORIENTATIONS GENERALES 2022/2023

Paul présente ensuite les orientations 2022/2023

- aide à la scolarité primaire : appel à bénévoles.
- suppression de l'aide à la scolarité secondaire.
- danse country : participation aux bals country de la région tout au long de la saison ainsi qu'à la soirée cabaret du vendredi.
- gymnastique adultes : quid de l'activité « Pilates »
d'un échange de points de vues sur cette question il ressort un certain nombre de propositions : la requalification de l'activité, la suppression pure et simple, le maintien pendant une année.
- les loisirs créatifs : rallongement de la séance à 1h15 voire 1h30
- patchwork : Anne-Marie CAPDEVIELLE nouvelle responsable d'activité

- sorties culturelles : uniquement des proposition de sorties d'opportunité dans le courant de l'année.
- sculpture sur bois : inscription de l'activité et communication à faire

Le rapport moral présenté est approuvé à l'unanimité (27 votes POUR)

3 – RAPPORT FINANCIER

Paul invite Pierre GUIVARCH à présenter le rapport financier de l'exercice 2021-2022.

Le solde de l'exercice s'avère négatif de 3 232,88 €. A noter que le déficit prévisionnel était de 6717 € en début d'exercice en raison de la possibilité offerte aux adhérents de bénéficier de la gratuité.

De nouveaux adhérents, une subvention majorée de la mairie, une subvention départementale, annulation de la galette des rois ont permis de réduire le déficit de l'exercice.

Le montant de la trésorerie au 30 juin 2022 est de 11 210,80 €.

4 – ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2022/2023

Tarifs de l'adhésion au Foyer Rural :

- adultes 17 €
- enfants 10 €
- autres foyers : 8 €
- intervenants : 0 €

Tarifs des activités : les tarifs 2021/2022 sont maintenus pour l'année à venir.

Pour le scrabble une cotisation de 8 € est demandée pour alimenter un fonds en prévision de l'acquisition d'un nouvel ordinateur.

Le tarif de l'activité « sculpture sur bois » sera de 0 € puisque chacun apporte son matériel.

Investissements :

Prévision d'acquisition d'une nouvelle version du logiciel de Scrabble.

Aucun autre responsable d'activité n'a émis de besoin en investissement.

5 – BUDGET PRÉVISIONNEL

Le budget prévisionnel présenté est établi sur une hypothèse de 165 adhérents.

Un déficit de 784 € figure en résultat de ce budget prévisionnel.

Paul propose de voter pour l'approbation du rapport financier.

Le rapport financier présenté est approuvé à l'unanimité (27 votes POUR)

6 – INVENTAIRE

L'inventaire du matériel propriété du foyer rural mis à jour est annexé au rapport transmis aux membres présents.

7 – RENOUELEMENT DES MEMBRES SORTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Paul propose de voter à main levée pour le renouvellement de chacun des membres sortants qui acceptent de se représenter.

Raymonde LANDURE et Hélène SPARFEL n'ont pas souhaité se représenter.

- Patrick JONOT : élu à l'unanimité
- Nicole MILBEO : élue à l'unanimité
- Paul TANINI : élu à l'unanimité moins 1 abstention

Ces membres sont réélus pour 3 ans.

Paul rappelle que le conseil d'administration est composé statutairement de 15 à 18 membres élus pour 3 ans.

Un appel à candidatures est lancé parmi les adhérents présents. 4 réunions sont programmées annuellement.

Une candidature est retenue : Jacques BODILIS. Il est élu, à l'unanimité, membre du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration du Foyer Rural est désormais composé de 13 membres :

- Jacques BODILIS
- Claude BRANGER
- Monique GNAGNERI
- Pierre GUIVARCH
- Patrick JONOT
- Sophie LASCAULT
- Bernard LAUTROU
- Guy LE GOFF
- Marie Thérèse LIRZIN
- Nicole MILBEO
- Valérie PERHERIN
- Germaine SAOUT
- Paul TANINI

Une modification du règlement intérieur devra être faite pour tenir compte de la nouvelle composition du conseil d'administration inférieure aux 15 membres requis.

7 – QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'est posée et aucun commentaire n'est fait.

L'assemblée générale est close à 21 heures et 45 minutes.

Fait à GARLAN le 4 Juillet 2022

Le Président



Paul TANINI

La secrétaire



Nicole MILBEO